

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

## DELIBERATIONS

### Huis clos de la séance

Le Maire expose, selon l'article L 2121-18 du CGCT, dans le contexte actuel de crise liée à la Covid19, et pour respecter à la fois les décisions gouvernementales qui enjoignent de minimiser le plus possible les contacts et réunions afin de limiter la propagation du virus et de protéger la santé de nos concitoyens en évitant au maximum tout risque de contamination, il lui semble plus que raisonnable que la présente séance se déroule à huis clos. Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de tenir cette séance à huis clos.

### Installation d'un système de vidéoprotection

#### Annule et remplace la délibération 2016/058 du 5 septembre 2016

Monsieur GUY rappelle la nécessité de l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune, il est envisagé de faire installer un maximum de 25 caméras réparties sur maximum 15 sites. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité l'installation d'un système de vidéoprotection sur la commune composé de maximum 25 caméras réparties sur maximum 15 sites.

### Approbation du compte de gestion 2020

Monsieur GUY Daniel donne la parole à Monsieur MARIUZZO Pascal qui présente le compte de gestion 2020, dressé par Monsieur le Receveur Municipal. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion 2020.

### Election d'un Président pour le vote du compte administratif 2020

Monsieur le Maire rappelle que conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal doit élire son président dans la séance où le compte administratif du maire est débattu. Monsieur MARIUZZO Pascal, seul candidat, est élu président à l'unanimité.

### Vote du compte administratif 2020

Monsieur MARIUZZO Pascal, Président, présente le compte administratif 2020, identique aux écritures du compte de gestion 2020 dressé par Monsieur le Receveur Municipal. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2020.

## DIVERS

Monsieur GUY Daniel informe le Conseil Municipal que les devis suivants ont été signés :

Entreprise	Objet	Date	Montant
IVOIRE	Maitrise œuvre aménagement rue de Bellevue	22/03/2021	HT : 31 350,00 € TTC : 37 620,00 €
ADT 08	Fourniture et pose chauffages infrarouges église de Glaire	23/03/2021	HT : 8 100,00 € TTC : 9 720,00 €